

[Texte]

Dr. Zelonka: We have a balance issue. I think the question you're asking really relates to which is worse, CFCs or HCFCs, and whether we have to use either.

Ms Hunter: No, the environment minister said HCFCs are okay for the next 28 years. Well, it may be for him, but I don't think it is for me. Over the last 4 years, the pace of change. . . If we regulate these things, the ingenuity of industry will come to the fore and other alternatives may be brought forth. That's what I'm asking. Do you see the potential of that motivation making a sufficient change so that HCFCs are then put on the shelf as well?

Mr. Zelonka: Fundamentally, from a Du Pont perspective, we would phase out HCFCs on the same basis that we would phase out CFCs. If there was a defined need to do so, that would not cause us a problem and we are prepared to do that. I would expect to see HCFC phase-out timeframes accelerate as we go through the 1990s in the same way that CFC timeframes have in fact accelerated.

Mr. Fred Chorley (Vice-president, Government Relations, Refrigerator Air Conditioning Institute of Canada): From our standpoint I think we have to understand the scale of difference between CFCs and HCFCs. If we look at ozone-depleting potentials for CFCs as being one, there is a bit of a range, but the average for HCFCs is about .05. We have a dramatic drop in the scale of things. Another important thing to realize is that historically, CFC use has climbed somewhere between 3% and 7% a year. What we are seeing now is a reduction in the use of CFCs on an annual basis.

You're hearing an industry here that is wanting to buy into and develop "recover, recycle, reclaim". Frankly, CFCs and HCFCs are going to be too expensive for people to be releasing them into the atmosphere. It will be both environmentally irresponsible and a stupid business decision to release them, so you will see a reduction in the use of HCFCs over time coupled with the much lower values in their ozone-depleting potentials.

• 1225

Mr. Symonds: Du Pont does have a stated position on HCFCs right at this time. We will be out of HCFC-22 as of the year 2005 for new equipment and for service work by the year 2020.

Dr. Zelonka: We've also committed not to expand HCFC-22's manufacturing capacity worldwide.

The Chairman: Ms Anderson has a brief comment and a slide she wants to show.

[Traduction]

M. Zelonka: C'est une question de juste milieu. Ne cherchez-vous pas plutôt à savoir entre les deux produits, quel est le pire, les CFC ou les HCFC et n'existerait-il pas encore une autre solution?

Mme Hunter: Non, selon le ministre de l'Environnement, nous pouvons, sans crainte, utiliser les HCFC pour les 28 prochaines années. C'est son opinion, mais je constate avec une grande inquiétude le revirement qui s'est produit au cours des quatre dernières années. Si nous resserrons la réglementation, les entreprises concernées redoubleront d'efforts et trouveront peut-être d'autres solutions. C'est cela que je voudrais savoir. Pensez-vous que l'on puisse ainsi intervenir utilement au point de faire retirer également de la circulation les HCFC?

M. Zelonka: Du Pont est prête, si nécessaire, à retirer progressivement les HCFC comme elle est en train de le faire pour les CFC. Si la nécessité en était démontrée, notre société serait tout à fait disposée à le faire. On pourrait ainsi accélérer le retrait progressif des HCFC au cours de la décennie actuelle, comme on a accéléré le retrait des CFC.

M. Fred Chorley (vice-président, Relations gouvernementales, Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération): Il convient, d'après nous, de bien saisir la différence entre les CFC et les HCFC. Si, par exemple, on attribue aux CFC un coefficient d'épuisement de l'ozone de 1, eh bien le chiffre correspondant pour les HCFC sera de .05. On constate donc une très grande différence. Il faut également rappeler que, par le passé, la consommation de CFC augmentait de 3 à 7 p. 100 par an. Or, à l'heure actuelle, on constate, chaque année, une baisse de l'utilisation des CFC.

Vous entendez, aujourd'hui, les représentants d'une industrie qui entend se lancer dans la «récupération, le recyclage et la régénération». Bientôt, les CFC et les HCFC seront beaucoup trop chers pour que les gens continuent à en envoyer dans l'atmosphère. Cela serait totalement irresponsable vis-à-vis de l'environnement et néfaste sur le plan commercial. C'est pourquoi l'utilisation des HCFC va baisser de plus en plus alors que baisse en même temps leur effet nocif sur la couche d'ozone.

M. Symonds: Du Pont a déjà pris une décision officielle en ce qui concerne les HCFC. D'ici à l'année 2005, notre intention est d'abandonner l'utilisation du HCFC-22 dans les nouvelles installations. En ce qui concerne l'entretien et la réparation des équipements déjà en place, notre intention est d'abandonner ce produit d'ici à l'an 2020.

M. Zelonka: Nous nous sommes également engagés à ne pas développer dans quelque pays que ce soit nos capacités de fabrication du HCFC-22.

Le président: M^{me} Anderson aurait une brève observation à faire pour accompagner une diapositive qu'elle voudrait nous projeter.